

# Les prix des fruits et légumes s'envolent

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4299 - Dimanche 15 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Suite à l'extraction effrénée du sable de l'oued Sebaou

### 67 de ses 187 forages ne sont plus fonctionnels

Page 24

Elections locales

## Les partis peaufinent leurs stratégies en vue de la campagne électorale

Page 3

### L'alliance israélo-saoudienne sans complexe

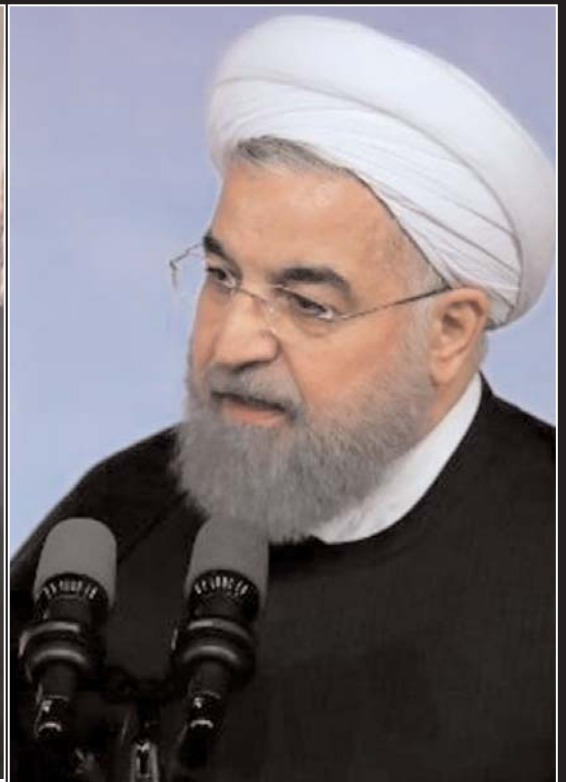
Par Mohamed Habili

**D**eux pays seulement, Israël et l'Arabie saoudite, se sont empressés de saluer le rejet par Donald Trump de l'accord relatif au programme nucléaire iranien, faisant en la circonstance état de la même satisfaction que si cet accord était mort et enterré. Peu leur a importé que les autres signataires – les quatre membres du Conseil de sécurité, en plus de l'Allemagne – aient réagi aux propos du président américain en réitérant leur attachement à cet accord, dans le même temps d'ailleurs qu'ils ont rappelé son strict respect par l'Iran, chose constamment confirmée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique depuis son entrée en vigueur. Peu leur importe même que cet accord n'étant pas bilatéral mais multilatéral, outre qu'il a fait l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité, ne peut pas être abrogé par l'une ou l'autre de ses parties prenantes prise isolément. En toute rigueur, du reste, Trump n'a pas annoncé le retrait de son pays de cet accord, mais seulement qu'il n'avait pas l'intention de demander au Congrès de le valider pour la troisième fois. Lui-même l'avait fait valider deux fois depuis qu'il est en fonction, alors même qu'il avait toujours dit qu'il était le pire accord de l'histoire des Etats-Unis.

Suite en page 3

### Indignation de la communauté internationale

# Trump affiche sa haine pour l'Iran



Le refus sans surprise du président américain Donald Trump de certifier l'accord sur le nucléaire iranien fait évidemment réagir la communauté internationale. Lire page 2

Commémoration

## Plusieurs villes en France commémorent les massacres du 17 octobre 1961

Page 4

Un public nombreux au rendez-vous

## «Art in Taghit», confluence de beautés

Page 13

Indignation de la communauté internationale

# Trump affiche sa haine pour l'Iran

■ *Le refus sans surprise du président américain Donald Trump de certifier l'accord sur le nucléaire iranien fait évidemment réagir la communauté internationale.*

Par Louiza Ait Ramdane

Dans une allocution extrêmement violente à l'encontre du régime iranien qualifié de «*détaché*», Donald Trump a précisé qu'il ne certifierait pas le fait que Téhéran respecte ses engagements, en dépit de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette décision a suscité la colère de l'Iran. Le président iranien Hassan Rohani en réaction à la nouvelle «*stratégie*» américaine vis-à-vis de Téhéran a estimé que les Etats-Unis «*sont plus seuls que jamais dans leurs complots contre le peuple iranien*». «*Aujourd'hui, les Etats-Unis sont plus seuls que jamais face à l'accord nucléaire et plus seuls que jamais dans leurs complots contre le peuple iranien*», a-t-il déclaré dans une intervention télévisée. Il s'exprimait après le refus de Trump de «*certifier*» l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 par l'Iran et le Groupe des Six (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie). «*Les déclarations de Trump sont un tissu d'insultes et d'accusa-*



PHOTO: R.

*tions sans fondements*», a ajouté le président iranien. Selon lui, le président américain «*n'a pas lu le droit international*». «*Est-ce qu'un président peut seul annuler un accord multilatéral et international. Apparemment, il ne sait pas que cet accord n'est pas un accord bilatéral entre l'Iran et les Etats-Unis*», s'est interrogé le président iranien.

«*L'accord nucléaire n'est pas modifiable, on ne peut y ajouter ni un article ni une note. Tant que nos intérêts l'exigent, nous resterons dans l'accord nucléaire et nous coopérerons avec l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), mais si un jour nos intérêts ne sont pas satisfaits, nous n'hésiterons pas une seule seconde et nous réagirons*», a conclu Hassan Rohani.

En réaction à la stratégie de Trump à l'égard de l'Iran, le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé vendredi la stratégie annoncée par le président américain, la qualifiant de «*rhétorique agressive et menaçante*», et soulignant que l'accord avec Téhéran sur le nucléaire restait intact. Le ministère a estimé, dans un communiqué, que la décision de M. Trump de refuser de «*certifier*» l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien «*n'allait pas avoir d'impact direct sur la mise en œuvre*» du texte, mais était «*un élément du débat intérieur*» aux Etats-Unis. Il a souligné qu'«*il était inacceptable d'utiliser une rhétorique agressive et menaçante*» et qu'«*utiliser de telles méthodes pour résoudre des problèmes qui touchent aux intérêts sécuri-*

*taires fondamentaux d'autres pays ne peut qu'échouer*».

L'accord «*a déjà contribué à renforcer la paix et la sécurité internationales*», assure le communiqué de Moscou. «*L'Iran tient fidèlement ses engagements*». «*Nous voulons espérer que le Congrès (américain) ne prendra aucune action qui entraînerait de facto une rupture de l'accord*», a ajouté le ministre adjoint des Affaires étrangères, Sergei Ryabkov, à l'agence Interfax. Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne se sont dit également préoccupés par la décision américaine de remettre en cause l'accord nucléaire iranien, affirmant qu'ils restaient attachés à cet accord. Londres, Paris et Berlin ont affirmé leur engagement pour le respect de cet accord et son application par

toutes les parties concernées, et se sont dit préoccupés par les éventuelles implications de la décision américaine. Préserver l'accord est dans notre intérêt commun pour la sécurité nationale, ont-ils souligné. L'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé à plusieurs reprises que l'Iran a respecté le JCOA, à travers son programme de vérification et de suivi à long terme, relève la déclaration. Londres, Paris et Berlin ont ajouté qu'«*en même temps que nous travaillons pour préserver le JCOA, nous partageons les préoccupations concernant le programme de missiles balistiques de l'Iran et les activités régionales qui affectent également nos intérêts de sécurité euro-*

L. A. R.

La mercuriale renoue avec la flambée

## Les prix des fruits et légumes s'envolent

La mercuriale connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Pour ne pas déroger à la règle, commerçants et autres intermédiaires se font un plaisir de saigner à blanc le pauvre citoyen. Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette flambée. En effet, les prix sont en constante augmentation et le marché des fruits et légumes n'échappe, malheureusement, pas à ce qui est visiblement devenu une règle, et ce, au grand désarroi des citoyens. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Ce sont en fait les pluies qui tardent à s'annoncer qui sont derrière la rareté de certains légumes et fruits. La loi de l'offre et de la demande fait le reste. Au final, c'est le consommateur confronté à cette hausse qui doit gérer afin de ne pas trop esquinter sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un



arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos, et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse

de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «*On n'a pas le choix*», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement

inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandiers rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 100 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 70 ou 80 DA. Les prix des fruits et légumes ont tous augmenté, mais ceux de la pomme de terre ont presque doublé. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est, désormais, inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 180 DA/kg et la laitue était cédée à 140 DA. La courget-

te et la carotte étaient vendues entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron, dont le prix était maintenu entre 450 et 500 DA/kg, est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménages, était proposé à 70 DA/kg alors qu'il était cédé à 35 DA/kg il y a quelques jours. Les haricots verts à 200 DA, les poivrons entre 120 et 140 DA et les poivrons à 140 DA. Le cho-fleur à 170 DA le kilo et les aubergines à 100 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 320 et 350 DA le kg, les raisins à 250 DA, les poires entre 180 et 200 DA et les pommes à 200 DA. Les figues coûtent entre 250 et 300 DA et les pêches 250 DA.

Meriem Benchaoua

## Elections locales

# Les partis peaufinent leurs stratégies en vue de la campagne électorale

■ A quelques jours du lancement officiel de la campagne électorale en prévision du double scrutin local APW/APC, les partis et formations en lice affûtent les dernières lignes de leur stratégie électorale en vue de convaincre le maximum d'électeurs à choisir leurs candidats aux Assemblées locales. Si l'ensemble se dit prêt à s'embarquer dans la course électorale, certains dénoncent d'ores et déjà «la mauvaise gestion» et «le parti pris» constatés dans l'administration.

Par Lynda Naili

Plus que quelques jours du lancement officiel de la campagne électorale en prévision des élections locales du 23 novembre prochain devant renouveler la composante des Assemblées nationales communales et de wilaya. A ce propos, les partis en lice à cette échéance électorale ont tenu ces derniers jours des rencontres bilan afin, d'une part, d'évaluer les préparatifs engagés pour ce double scrutin et, d'autre part, tracer les grandes lignes de leur feuille de route devant mener la campagne électorale dont le coup de départ sera prochainement annoncé. A ce titre, le FLN, est «entièrement prêt à s'engager dans la course électorale». Son bureau politique a tenu mardi dernier une réunion présidée par son secrétaire général, Djamel Ould Abbès, à l'ordre du jour de laquelle était porté l'élaboration d'une stratégie permettant au vieux parti de mener à bien sa campagne électorale pour le double scrutin du 23 novembre et de «conforter le vieux parti dans sa position de leader sur l'échiquier politique du pays», ceci après avoir détaillé le rapport de la Commission nationale des élections, notamment dans son volet consacré aux résultats des recours formulés par les candidats devant les tribunaux administratifs. A cette occasion, Ould Abbès, dans une note adressée aux deux chefs des groupes parlementaires du FLN, au niveau des deux chambres du Parlement, a désormais interdit «le cumul des postes de responsabilité au niveau des structures parlementaires et des instances régionales et internationales». Une décision qui, avait-il dit, «s'applique à l'ensemble des députés et sénateurs du parti» et ce, soulignera-t-il, «par souci d'équité» entre les parlementaires du parti, et aussi de «permettre au plus grand nombre de



parlementaires de parvenir à ces postes de responsabilité». Le RND a également tenu avant-hier une rencontre présidée par son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, le regroupant avec les coordinateurs de wilaya en présence des membres du Bureau national, au cours de laquelle «les dispositions relatives à la campagne électorale» ont été arrêtées avec l'ensemble des dirigeants du parti. En outre, sur les données affichées sur le site web du parti, le RND affirme sa présence dans l'ensemble des wilayas du pays ainsi que dans 1 521 communes lors des prochaines élections locales. Par ailleurs, s'agissant du traitement des listes des candidats du parti, l'on apprendra que «le bilan» afférent à cette question «a vu le rejet de 549 candidats dont 51 ont été réhabilités par la justice». S'agissant du FFS qui entend faire de la prochaine campagne électorale une étape pour faire entendre sa voix, «celle de la liberté, de la justice et de la démocratie», il participera aux élections locales du 23 novembre, selon Mohamed Hadj Djilani, premier secrétaire national du parti, avec 366 listes.



Pour le FFS, cette participation «ne s'inscrit pas dans une logique de partage du pouvoir», mais «un engagement à porter pacifiquement la lutte politique au sein même des communes et des wilayas». Les travaux du Conseil national du FFS se sont clôturés hier et sanctionnés par «l'adoption d'une résolution politique». Pour sa part, Filali Ghouini, président du mouvement El Islah, n'a pas manqué, avant-hier, lors l'ouverture de la session ordinaire du bureau national de sa formation politique, outre de signaler que des «partis politiques ont complété, voire modifié leurs listes après expiration des délais légaux», de dénoncer également «la mauvaise gestion» par les personnes en charge du dossier des élections dans certaines wilayas, déplorant «une faible maîtrise des lois régissant le processus électoral, outre le parti pris de l'administration dans certaines wilayas en faveur de certains partis». Et d'enchaîner, à ce propos, sur ce qu'il qualifiera d'«injustifiées» les «décisions des tribunaux administratifs sur les motifs de rejet des listes de



candidature». Ce qui fera dire au président du mouvement El Islah la nécessité de «revoir le processus démocratique, renforcer les institutions de l'Etat et consacrer les droits et libertés». Et pour cause, considérant que le pays «sera confronté, pour l'étape à venir, à de plus grandes difficultés à tous les niveaux», Fillali Ghouini plaidera pour «un nouveau dialogue national qui réunira toutes les parties». Un dialogue pour lequel sa formation politique est «disponible à participer» pour peu qu'il soit «sérieux pour parvenir au dénouement politique». Aussi, a-t-il appelé le gouvernement à «adopter la concertation comme mécanisme de traitement avec les différents partenaires et à opter pour un discours objectif et réaliste loin de l'alarmisme, mais sans toutefois minimiser la situation de l'économie nationale, insistant sur l'impératif de présenter le bilan des anciens programmes». A noter que pour les prochaines locales, le mouvement El Islah, avec près de 100 listes de candidature pour les APC et 16 autres pour les APW, est présent dans 22 wilayas.

L. N.

Abdelwahid Temmar au sujet du logement

## «Décentralisation pour nombre de décisions»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, hier à Alger, que son département était «résolument» attaché à la mise en œuvre des programmes de logement, toutes formules confondues, précisant que les efforts se poursuivaient pour le règlement de la crise du

logement dans le pays, à travers notamment la consécration de la décentralisation de certaines décisions du secteur. «Nous sommes résolument attachés à la mise en œuvre des programmes de logement et nous allons de l'avant pour le règlement de la crise du logement», a indiqué le ministre lors de l'ouverture de la

cérémonie de remise du Prix national d'architecture pour l'année 2016, organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, en présence de membres du gouvernement. «Nous avons adopté une feuille de route conforme au plan d'action du gouvernement, pour la poursuite des projets de logements, toutes

formules confondues, dont la réalisation des projets de logements promotionnels aidés (LPA) dans sa nouvelle formule», a-t-il soutenu. «Nous œuvrons actuellement à l'évaluation de l'arsenal juridique relatif aux projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'intégrer de nouvelles formules», a-t-il ajouté.

### LA QUESTION DU JOUR

#### L'alliance israélo-saoudienne sans complexe

Suite de la page une

Ce n'est évidemment pas un hasard si les deux pays ayant applaudi à son discours de vendredi soient ceux-là mêmes qui depuis des années réclament de toutes les façons possibles la destruction des capacités nucléaires et balistiques iraniennes. On savait certes depuis un certain temps déjà qu'Israël et l'Arabie saoudite s'entendent pour faire de l'Iran leur ennemi principal commun. Mais jusque-là les deux se sont gardés de trop afficher un rapprochement susceptible d'être mal compris par les opinions arabe et musulmane. Bien entendu, Israël est à cet égard bien moins embarrassé que l'Arabie saoudite. En fait, si cela ne dépendait que de lui, l'Arabie saoudite et lui seraient d'ores et déjà liés par quelque accord stratégique de défense commune ouvertement assumé, indépendamment de ceux qui les rattachent isolément aux Etats-Unis. Il a fallu donc que le président américain se décide à ne pas demander la validation de l'accord sur le programme nucléaire iranien pour que l'alliance israélo-saoudienne contre l'Iran apparaisse au grand jour. Une alliance qui a ceci de particulier, et d'impérieux, qu'elle n'est pas passée à toute futilité utile. Une alliance qu'il faille activer uniquement en cas d'agression à l'initiative de l'ennemi commun, à des fins défensives par conséquent, mais dont l'objectif est tout au contraire de préparer le terrain à une guerre contre l'Iran. Une guerre qui le cas échéant ne serait pas menée à deux, mais à trois, en comptant les Etats-Unis. Plus exactement : une guerre qui serait menée par les Etats-Unis et où eux-mêmes ne seraient que les forces d'appoint. Or le discours de Trump n'a pas eu que ce seul effet de mettre en évidence l'axe israélo-saoudien, il a également et pour la première fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, produit une cassure profonde entre les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux. Aujourd'hui ceux-ci sont en effet sur la même ligne que la Russie et la Chine, mais en désaccord avec les Etats-Unis, relativement à un sujet dont pourraient bien dépendre la paix et la sécurité au Moyen-Orient et partant dans le monde. Les républicains qui sont majoritaires au Congrès applaudiraient-ils eux aussi, comme Israël et l'Arabie saoudite, ou bien se montreraient-ils plus circonspects maintenant qu'ils voient que c'est sur eux que Trump se repose pour décider de la guerre ou de la paix avec l'Iran ? Ils ont 60 jours maximum pour se prononcer. Rendez-vous est pris.

M. H.

Commémoration

# Plusieurs villes en France commémorent les massacres du 17 octobre 1961

■ Plusieurs villes de France commémorent à partir de dimanche les massacres du 17 octobre 1961 perpétrés contre les Algériens descendus dans les rues parisiennes pour protester contre le couvre-feu leur étant imposé.

Par Kamel L.

Organisée par la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), la manifestation pacifique des Algériens, hommes, femmes et enfants, pour boycotter ce couvre-feu discriminatoire, a été réprimée dans le sang le 17 octobre 1961 par la police française qui avait ouvert le feu, tuant des manifestants dont des dizaines ont été jetés dans la Seine, rappelle-t-on. Le bilan était lourd du côté des Algériens : une centaine de morts, des centaines de blessés et plus d'une centaine de disparus. Ce massacre, non encore reconnu officiellement par l'Etat français en tant que crime d'Etat, est considéré par nombre d'historiens comme «la répression d'Etat la plus violente qu'ait jamais provoqué une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine». A cette occasion, une après-midi d'échanges autour de ces crimes et des violences d'Etat est organisée dimanche à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne, Ile-de-France). Le programme prévoit, selon les organisateurs, du théâtre-forum sur les violences policières, la projection du documentaire «Ici on noie les



Algériens» (2011) et un débat animé par Olivier Le Cour Grandmaison, politologue enseignant à l'université Evry-Val d'Essonne. Deux rassemblements et cérémonies de recueillement sont prévus mardi à Paris sur le pont Saint-Michel, lieu où des Algériens ont été jetés dans la Seine. Le premier se déroulera dans la matinée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua. Le second est organisé dans l'après-midi par le collectif du 17 octobre 1961.

## Rassemblements, recueillements, tables rondes, projection de films, etc.

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne, Ile-de-France), une cérémonie aura lieu mardi à la stèle du souvenir, quai Jules-Guesde, à l'angle de la rue de Seine en mémoire à ces Algériens tués

pour l'indépendance de l'Algérie. La municipalité d'Aubervilliers (banlieue au nord de Paris) a invité les habitants à commémorer les victimes algériennes de la manifestation du 17 octobre 1961, le mardi 17 octobre à 17h00, à la place de 17 Octobre 1961, alors qu'à Bobigny (Seine-Saint-Denis), une table ronde est organisée dans la même journée intitulée «17 octobre 1961 : de l'occultation à la transmission. Histoire et mémoire d'un massacre de la guerre d'Algérie». A l'occasion de cette commémoration, Stéphane Troussel, le président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité que son département s'engage dès cette année dans le processus de commémoration de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961. Il a également émis le vœu que cet événement «très souvent associé uniquement à Paris ou à Nanterre,

s'inscrive dans la mémoire collective de notre territoire», soulignant qu'il s'agit de «développer une meilleure connaissance et de transmettre cette histoire auprès du grand public et tout particulièrement des plus jeunes». Durant la cérémonie, le film «Mémoire du 17 octobre 1961», réalisé par Faïza Guène et Bernard Richard (2002, 17 mn) sera présenté au public. Deux conférences sont au menu: L'importance du témoignage dans le processus mémoriel par Djamilia Amrane, ancienne présidente de l'association Africa et témoin de la répression du 17 octobre 1961, par Mimouna Hadjam, présidente de l'association courneuvienne Africa sur le travail de transmission. La rencontre sera animée par Vincent Martigny, historien et journaliste. La municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine, Ile-de-France) a prévu mardi le dépôt d'une gerbe de fleurs et une cérémonie

de recueillement à la mémoire des victimes du 17 octobre 1961.

## A la mémoire des victimes de la répression sanglante

A la Courneuve, une cérémonie d'hommage se déroulera dans la rue éponyme, le 17 octobre mardi à 18h00. Elle sera suivie du spectacle «Les Disparus», une création chorégraphique pour 8 danseurs, signée Mehdi Slimani qui associe danse, slam et vidéo. Le spectacle relate par le corps et le mouvement les sombres événements du 17 octobre 1961. A Argenteuil (Val-d'Oise, Ile-de-France), le Collectif citoyen 17 octobre 1961 d'Argenteuil organise un recueillement à la mémoire des morts sur le Pont d'Argenteuil qui sera suivi d'une projection du film «Les balles du 14 Juillet 1953» de Daniel Kupferstein relatant la tuerie d'Algériens qui manifestaient à Paris pour l'indépendance de l'Algérie. La ville de Tulle (sud-ouest de la France) et les associations «Peuple et Culture et Au nom de la mémoire» organisent mardi après-midi différents événements avec projection d'un film, lectures et chants, exposition. La projection du film «Loïn des hommes» de David Oelhoffen (fiction, 2014, 102 mn), en présence de Mehdi Lallaoui, président de l'association «Au nom de la mémoire». A Strasbourg, le collectif «D'ailleurs Nous Sommes d'ici 67» organise un rassemblement sur le pont du Corbeau à la mémoire des victimes de la répression sanglante de l'Etat français contre les manifestantes algériennes en 1961, et une marche vers la place du 17 octobre 1961. A Vaulx-en-Velin (banlieue de Lyon), un hommage sera rendu avec une conférence-débat sur la place du 17 octobre 1961 dans la guerre de Libération de l'Algérie.

K. L./APS

Tazmalt / Béjaïa

## Liste «Assirem» : Des indépendants pour «changer» les choses

La scène politique locale s'emballa à l'approche de la date des élections dans la ville aux mille martyrs: Tazmalt. Les cinq listes électorales en lice dont celle du MPA conduite par l'actuel maire Smaïl Mira, celle du FLN conduite par le jeune Massinissa Ouari, celle du FFS dont le chef de file n'est autre que Rabah Ouaisa, un élu en fin de mandat, la liste du RND dirigée par Mourad Ourtinala, la liste du front El-Mostqbal à sa tête Madjîd Merabtinne et la par la liste des candidats indépendants intitulée «Assirem N'Tazmalt» qui a pour locomotive Ghouzali Redjedj après le rejet de la candidature du principal initiateur, en l'occur-

rence Fateh Redjedj pour des raisons qui ne sont pas motivées selon lui : je réponds à toutes les conditions exigées par le code communal. Ce dernier a décidé après cette décision de prendre la direction de la campagne électorale de ses camarades. C'est dire le ton que va prendre la campagne électorale à Tazmalt et l'emballage pour lequel on va assister les jours à venir vu le degré d'engagement de ce dernier. La mobilisation du côté de la liste de Smaïl Mira et sa rivale Assirem N'Tazmalt est telle que l'on parle que de cela à Tazmalt. Elle est telle que les autres listes sont confinées et sont, pour le moment, dans l'ombre. Le duel

sera très rude. Et si l'on continue à ce rythme on se dirige vers une nouvelle recomposition de la scène politique locale avec une possible perte de Smaïl Mira puisque ce sont entre partisans et ses propres électeurs et une coalition avec d'autres forces dont celles traditionnellement acquises au FFS qui ont décidé de lui faire barrage. Il est très difficile pour lui de récupérer une partie des siens à ce stade même si l'on a déjà commencé à employer tous les moyens possibles pour les convaincre de regagner le camp et d'adopter le candidat. Il faut noter que les candidats indépendants «Assirem N'Tazmalt» se sont ralliés avec

beaucoup d'électeurs connus pour leurs tendances politiques parmi eux des transfuges du FFS et aussi du RCD mais aussi avec la majorité silencieuse. En témoigne la mobilisation des gens autour du siège de la permanence électorale de cette liste. Il faut dire que cette liste a réussi le pari de réunir tout le monde pour le même but, à savoir «changer Tazmalt» et surtout tourner la page des mandats précédents. Tazmalt a souffert et sa jeunesse a besoin d'espérance et surtout de travail, d'où il est important de tout faire pour créer une zone industrielle qui est renvoyée aux calendes grecques. S'agissant des listes du FLN et du RCD ce

seront aussi des voix à puiser du vivier électoral du camp du maire sortant. Celles-ci vont s'éparpiller. Cependant, il faut mesurer le degré de fidélité voué à ce dernier par les gens de son camp qui reviennent au bercail, à chaque fois et en fin de compte comme l'on avait constaté par le passé. Il faut dire que dans ce genre de situation, il est difficile d'avancer des pronostics. Toutefois, une chose est certaine, la scène politique locale va changer sans doute et il est difficile pour le maire sortant qui se présente sous la bannière du MPA d'obtenir la majorité des sièges comme autrefois. Attendons pour voir.

Hocine Cherfa

Relance économique mondiale et réformes

# Le ministre des Finances prend part à Washington à la réunion du G24

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a pris part, à Washington, à la réunion du Groupe des 24 (G24) consacrée à la croissance et l'impact du développement sur l'économie mondiale.

Par Salem K.

La réunion s'est tenue en présence de Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et de Kristalina Georgieva, directrice générale du Groupe de la Banque mondiale. Le G24, qui compte actuellement deux nouveaux adhérents, le Kenya et l'Equateur, s'est félicité, au terme de sa réunion, de l'élan croissant de l'économie mondiale mettant en exergue la nécessité de renforcer la coopération internationale pour minimiser les retombées sur la croissance et les marchés financiers. Dans son communiqué final, le G24 a relevé que la stabilisation des prix des matières premières permettrait aux pays exportateurs de reconstituer les coussins de capital et continuer à mener les réformes afin de diversifier leurs économies. Le groupe s'est, toutefois, préoccupé des risques baissiers à moyen terme qui pourraient être accentués par une montée



PHOTO R.

potentielle du protectionnisme, un resserrement des conditions financières et la situation géopolitique. Le G24 a lancé un appel

aux institutions financières internationales et à la communauté internationale à poursuivre leur soutien aux pays en développe-

ment touchés par la crise des réfugiés et à renforcer leur appui financier aux Etats fragiles en situation de conflit. Concernant

la réforme des institutions de Bretton Woods, le groupe a réitéré son soutien à un FMI basé sur le système de quotes-parts en demandant que la 15<sup>e</sup> révision générale de ce système inclut une formule de calcul qui renforce la représentation des pays en développement et des marchés émergents au sein de cette institution, tout en préservant le pouvoir de vote des pays membres les plus pauvres. Le G24 a aussi jugé nécessaire de maintenir la capacité de prêt du FMI, en appelant, par ailleurs, à faire aboutir l'examen de l'actionnariat au sein de la Banque mondiale d'ici à 2018. Cette augmentation de capital devrait permettre d'atteindre un pouvoir de vote plus équitable entre les économies développées et les pays en développement et préserver la solidité financière de la banque internationale pour la reconstruction (IBRD) et la Société financière internationale (SFI), deux institutions spécialisées du Groupe de la Banque mondiale, a relevé le G24. S. K./APS

## Commerce en Afrique

### Le financement d'activités par les banques à 362 milliards de dollars en 2014

La valeur du financement d'activités commerciales par l'intermédiaire des banques en Afrique pour 2013 et 2014 est respectivement estimée à 430 milliards de dollars et à 362 milliards de dollars, ce qui signifie que les banques appuient environ 30% de l'ensemble du commerce en Afrique, selon un rapport sur le financement du commerce en Afrique élaboré par la Banque africaine de développement (BAD), publié sur son site web. Intitulé «Le financement du commerce en Afrique : surmonter les défis», le rapport s'appuie sur les résultats de la première enquête de 2013 et couvre la période 2013-2014 et va encore plus loin dans l'examen des différents aspects du financement du commerce par l'intermédiaire des banques, tels que les difficultés rencontrées par les PME et les nouveaux candidats à un

prêt de financement d'activité commerciale, explique cette institution financière. Le rapport s'appuie par conséquent sur les données combinées des enquêtes de 2013 et de 2015. La part de financement d'activités commerciales par l'intermédiaire des banques qui est consacrée au commerce intra-africain «reste modeste», note la BAD qui précise qu'en 2014, seulement 20% du financement d'activités commerciales par l'intermédiaire des banques était consacré au commerce intra-africain. «Il s'agit d'un progrès par rapport à l'estimation de 2011 qui se situait à 18%». Les banques d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe représentent la part la plus élevée (25%), tandis que celles de l'Afrique du Nord et de l'Afrique centrale représentent la plus faible, avec, respectivement, environ 5% et 4%, selon la même

source. Quant à la valeur du déficit de financement d'activités commerciales par l'intermédiaire des banques en Afrique, le montant est estimé à environ 91 milliards de dollars en 2014, qui reste important bien qu'il ait légèrement baissé par rapport à celui de 2013, estimé à 94 milliards de dollars, souligne le rapport. Le document relève que le financement d'activités commerciales continue de représenter «une activité à risque relativement faible pour les banques commerciales en Afrique». Les taux de défaillance pour les opérations de financement d'activités commerciales sont plus faibles pour les banques d'Afrique australe (2%), d'Afrique de l'Est (3%) et d'Afrique du Nord (4%) par rapport à celles d'Afrique centrale (9%) et d'Afrique de l'Ouest (7%), détaille le rapport. S'agissant

des PME, elles ne représentent que 28% du portefeuille total des banques pour le financement d'activités commerciales. «Cette part relativement faible peut être attribuée à une perception plus élevée des risques associés à ce segment de clientèle. En effet, le taux de défaillance moyen pour les opérations de financement d'activités commerciales appliqué aux PME était de 14% en 2014, un pourcentage bien plus élevé que le taux de défaillance global pour les opérations de financement d'activités commerciales, situé à 5% pour la même période», explique la BAD. Dans ce cadre, il est relevé que les candidats à une première demande de prêt sont confrontés à d'importants obstacles, provenant des banques, pour accéder au dispositif de financement d'activités commerciales. «Seulement 15% du portefeuille

de financement d'activités commerciales des banques est composé de candidats à une première demande, bien que le taux de défaillance attribué à ces clients ne soit que de 3% pour 2014», indique le rapport. Le rapport montre également que parmi les principales raisons pour lesquelles les banques rejettent le financement d'activités commerciales, figurent une «mauvaise solvabilité et une absence de garanties nécessaires». Le rapport de la BAD recommande la nécessité d'un partenariat mutuellement bénéfique et d'une approche concertée entre partenaires au développement afin de pouvoir surmonter les obstacles concernant l'accès au financement d'activités commerciales auxquels sont confrontés les institutions financières et le secteur privé en Afrique. N. T./Agences

## Prix

### Le pétrole termine en hausse à New York

Le pétrole coté à New York a terminé en hausse après un discours de Donald Trump appelant à durcir l'accord sur le nucléaire iranien sans en sortir. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en novembre, référence américaine du brut, a gagné 85 cents, pour clôturer à 51,45 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Les investisseurs ont ajusté leurs achats vendredi en prenant en compte ce risque géopolitique. Mais les annonces

de Trump étaient plutôt anticipées par le marché», a estimé Gene McGillian de Tradition Energy. Le président américain a appelé le Congrès à durcir l'accord international qui vise à empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique mais a annoncé que les Etats-Unis ne se retireraient pas. Il a également annoncé qu'il ne «certifierait» pas le fait que Téhéran respecte ses engagements, menaçant d'annuler la participation des Etats-Unis «à tout moment». Le président amé-

ricain a par ailleurs annoncé des sanctions contre certains membres des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite iranienne. «Le discours n'aura pas d'impact sur la production iranienne de pétrole ni aujourd'hui, ni demain, ni dans trois mois. Mais peut-être sur l'investissement», a estimé Robert Yawger de Mizuho Securities. Les prix ont été également soutenus vendredi par une hausse des importations chinoises de pétrole, à 9 millions de barils par jour en septembre, «le

deuxième chiffre le plus élevé de l'histoire pour la Chine», a affirmé M. Yawger. «Cela contribue à la restauration de la demande mondiale», a commenté M. McGillian. Les prévisions de demande mondiale ont été revues à la hausse mercredi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Dans le même temps, le gouvernement irakien a lancé vendredi des opérations militaires dans la province de Kirkouk, a indiqué à la presse un général sur place, tandis

qu'un responsable du Kurdistan irakien autonome annonçait que les Kurdes se préparaient à défendre leurs positions dans la région pétrolière qu'ils revendiquent. Les trois champs pétroliers de la province de Kirkouk fournissent 250 000 barils par jour (b/j) sur les 600 000 b/j de pétrole qu'exporte la région du Kurdistan irakien en dépit du refus de Bagdad. «Ces opérations sont encore un mystère pour le marché», a commenté M. McGillian. R. E.

Tissemsilt/ Communes de Larbaa et Boukaid

# Projets de développement au profit des zones éloignées

■ Des zones éloignées relevant des communes de Larbaa et Boukaid (Tissemsilt) ont bénéficié de projets de développement au profit de 9 500 habitants, a annoncé le wali, Abdelkader Benmessaoud.

Par Ahlem N.

En marge de sa visite d'inspection de projets de développement dans les communes de la daïra de Lazharia, le wali a indiqué à la presse que 5 000 habitants résidant dans les douars relevant de Boukaid ont bénéficié d'opérations de développement axées sur le revêtement des chaussées, raccordement de l'AEP, électrification rurale, alors que 4 500 habitants des zones rurales déshéritées de Larbaa ont été destinataires de projets de raccordement au réseau de distribution de l'eau potable et d'aménagement de chemins vicinaux au titre du Fonds de solidarité et garantie des collectivités locales. Le même responsable a fait savoir que les autorités de la wilaya œuvrent à trouver une solution au problème de manque d'assiettes foncières urbanisables dans la wilaya, surtout à Boukaid qui est une zone boisée, estimant que ce problème tech-

nique sera résolu en impliquant toutes les parties concernées. Le wali a annoncé aussi la décision prise jeudi pour opérer des changements au niveau de l'agence foncière de la wilaya, qu'il trouve qu'elle ne joue pas son rôle comme il faut en matière d'amélioration du cadre de vie des citoyens, d'embellissement des villes et d'accompagnement de la wilaya dans tous les projets de développement. Il a insisté pour les responsables de l'agence foncière sur la régularisation de la situation des propriétaires de maisons dans la région dans les brefs délais. Cette visite d'inspection a comporté l'inspection de chantiers de réalisation d'un CEM à Lazharia et de 100 logements publics locatifs qui seront achevés bientôt, en plus de la présentation d'un exposé sur le projet de raccordement des citoyens des centres ruraux Bouadja, Bab Kabli, village Tamzlaït (Lazharia) en eau potable. A Larbaa, M. Benmessaoud a inspecté les travaux d'aménagement urbain de



l'entrée de la ville qui tirent à leur fin et a visité un projet de raccordement des centres de Safiat, Brahmia, en eau potable, inspection du chemin réalisé entre les zones rurales Sfiat et Oukakda et la réhabilitation du chemin entre Oukakda et Chahmia. Dans la commune de

Boukaid, le wali a procédé à l'alimentation au douar Hetail en eau potable, inspecté le terrain de réalisation de 150 habitations rurales à proximité de la région d'Ain Antar. Il s'est enquis de la réhabilitation du chemin reliant Aïn Antar et Ouled Arab, a suivi un exposé sur le projet d'alimen-

tation de douar Fouara en eau potable, inspecté les travaux de revêtement du chemin reliant Aïn Antar à Fouara sur une distance de 6,6 km, ceux de raccordement de douar Béni Djemaa au réseau de distribution de gaz naturel et de revêtement du chemin menant vers le centre rural sur une distance de 2,1 km.

A. N./APS

Ouargla

## Plus de 7,5 milliards DA pour la réalisation de routes frontalières

Un financement global de plus de 7,5 milliards DA a été consacré sur budget de l'Etat à la réalisation de centaines de kilomètres de routes frontalières dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la Direction locale les travaux publics (DTP). La wilaya a, dans ce cadre, bénéficié de deux opérations, dont la première, achevée cette année et ayant coûté plus de 3 milliards DA, a concerné la réalisation de 160 km sur le territoire de la daïra frontalière d'El-Borma (420 à l'est de Ouargla), dont 100 km entre les localités de Bir Lahrèche et Hamada El-Guelta, et la

seconde de 60 km entre Bir Lahrèche et Bir Ahmed. La deuxième opération, en cours d'exécution pour plus de 4,5 milliards DA, consiste en une route frontalière de 250 km entre El-Borma et Debdeb (wilaya d'Illizi), a-t-on précisé. Ces projets de développement, dont la réalisation a été confiée à plusieurs entreprises publiques, entrent dans le cadre d'un programme global décidé par l'Etat pour la réalisation de routes dans l'ensemble des zones frontalières du pays, pour leur sécurisation et la contribution à l'impulsion de leur développement, selon la même source. Le

secteur des travaux publics dans la wilaya de Ouargla fait état, par ailleurs, de la finalisation d'un tronçon de 9 km du projet de route de contournement-Est de la ville de Tougourt (160 km de Ouargla) dont il ne reste que 3 km à réaliser et un ouvrage d'art enjambant le canal d'Oued-Righ. Le secteur a également finalisé les études techniques pour la réalisation d'une route de contournement-Ouest de la ville de Tougourt sur 25 km, et d'un dédoublement de voies entre Ouargla et N'goussa sur une distance de 20 km.

Saïd F.

Bordj Bou-Arréridj/ Medjana

## Distribution de plus de 70 locaux commerciaux au profit des chômeurs

Au total, 73 locaux commerciaux ont été distribués au profit de jeunes sans emploi dans la daïra de Medjana (25 km au nord de Bordj Bou-Arréridj), a indiqué le chef de daïra, Fodhil Boumezber. Ce responsable a révélé à l'APS que cette initiative porte sur la distribution de 52 locaux au chef-lieu de la daïra de Medjana, 19 dans la commune de Theniet Ennasr et 2 autres

dans la commune de Hasnaoua. Cette action s'inscrit dans le cadre des nouvelles mesures prises pour activer le rôle de ces locaux, qui étaient, a-t-il dit, inexploités voire laissés à l'abandon depuis des années par leurs anciens bénéficiaires. Il a expliqué, à ce propos, que ces derniers ont, dans un premier temps, été mis en demeure pour qu'ils les exploitent «avant qu'il ne

soit décidé de récupérer et de redistribuer ces locaux à d'autres chômeurs». Selon ce responsable, ces locaux seront exploités à des fins d'utilité publique et seront transformés en infrastructures de services et de loisirs au profit des jeunes, évoquant par ailleurs la possibilité qu'ils soient transformés en salles de soins et en annexes d'APC dans les régions qui accusent un manque

de ces services. Selon les chiffres avancés par la commission de wilaya chargée de la distribution de locaux commerciaux, plus de 3 000 locaux ont été distribués, à ce jour, au profit des jeunes ayant bénéficié de crédits d'investissements dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Hamid Z.

Béjaïa

## Un homme arrêté pour commercialisation de drogue

Un individu a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la 3<sup>e</sup> sûreté urbaine pour commercialisation et consommation de drogue au courant de la semaine dernière, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté wilaya. Il s'agit de R.R. âgé de 40 ans, natif de Béjaïa. Ce dernier a été signalé pour ces activités illégales. Il a été arrêté en flagrant délit de possession de drogue, de psychotropes et d'une arme blanche de type 6. Un dossier judiciaire a été

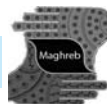
élaboré contre le prévenu pour possession de drogue et sa commercialisation et détention d'arme blanche. «Présenté devant le parquet de Béjaïa, il a été cité à comparaître puis placé sous mandat de dépôt», précise notre source. Pour leur part, les éléments de la brigade de la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) a saisi 5 quintaux et 42 kg de viande impropre à la consommation lors d'une opération de contrôle qui a ciblé plusieurs points com-

merciaux de la ville de Béjaïa, a-t-on appris aussi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces viandes n'ont pas été soumises aux règles d'hygiène et de santé publique tel qu'exigé par la réglementation en vigueur, précise-t-on. Les auteurs de cette infraction, en l'occurrence H.S. âgé de 39 ans, A.N. 34 ans et G.H.A. 29 ans ont été poursuivis en justice pour les faits qui leur sont reprochés et les viandes saisies ont été détruites, souligne la même source. H. C.

Mascara

## 5 100 ha réservés à la culture de légumes secs

PAS MOINS de 5 100 hectares de terres agricoles sont réservés à la culture de légumes secs dans la wilaya de Mascara pour la saison agricole en cours, a-t-on appris du directeur du secteur. La Direction des services agricoles (DSA) a réservé, sur instructions du ministère de tutelle visant à encourager la production de légumes secs locaux, 5 100 ha à cette culture dont 2 800 ha pour le pois chiche, 1 200 ha les petits pois et 1 100 ha pour les fèves. Une campagne de sensibilisation au profit des agriculteurs sur l'importance de la culture de légumes secs a été lancée dans la wilaya, qui a enregistré l'année dernière une production de 912 000 quintaux, surtout en montagne où le rendement dépasse ceux d'autres produits agricoles, a-t-on indiqué. Par ailleurs, 145 000 ha ont été réservés à la céréaliculture, cette saison, soit une hausse de 1 000 ha par rapport à l'année dernière dont 66 000 ha d'orge, 42 000 ha de blé dur, 30 000 ha de blé tendre et 7 000 ha d'avoine, en plus 23 000 ha réservés à la culture de fourrages dont 5 200 ha aux fourrages verts destinés à l'alimentation du bétail, a-t-on fait savoir. R. R.



## Sahara occidental

# Köhler en visite la semaine prochaine aux camps de réfugiés sahraouis

■ L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Köhler, effectuera une visite aux camps de réfugiés sahraouis les 18 et 19 octobre, sa première dans la région depuis sa nomination en septembre dernier, a annoncé l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger.

Par Lamine H.

Ce sera la première visite de M. Köhler dans la région, depuis sa nomination en septembre par le secrétaire général Antonio Guterres comme son envoyé personnel au Sahara occidental, en remplacement de Christopher Ross. L'émissaire onusien pour le Sahara occidental avait, rappelle-t-on, exprimé son intention de se rendre prochainement dans la région afin de relancer le processus de paix, après cinq années de gel, dû aux blocages marocains. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, avait réitéré la semaine dernière à New York à la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation, l'engagement ferme de la partie sahraouie à coopérer avec le nouvel émissaire Horst Köhler, attendu dans la région en vue de relancer le processus onusien. «*Notre position a été constante, claire et transparente. C'est la position des Nations unies et de l'Union africaine concernant une question de décolonisation, régie par le principe de l'autodétermination*», a-t-il ajouté. Le Front Polisario avait d'ores et déjà exprimé, lors de la prise de fonction du nouvel émissaire onusien le 8 septembre à New York, sa volonté de coopérer avec M. Köhler pour le succès de sa mission, appelant les Nations unies à accélérer la solution juste et définitive de la question du Sahara occidental à travers le respect du droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance et la mise en œuvre de la dernière résolution (2351) du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Köhler, ancien président allemand, a tenu plusieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Il s'était notamment entretenu avec une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad, des perspectives du processus onusien au Sahara occidental. Le nouvel émissaire qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois. Le chef de l'ONU a promis en avril dernier de relancer les négociations, à l'arrêt depuis 2012, avec «*une nouvelle dynamique*». Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara

occidental, dernière colonie d'Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975, soutenu par la France.

## Le procès du groupe de Gdeim Izik était «inique»

Le procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik était «inique» et répondait «à des fins politiques», ont affirmé deux observatrices internationales dans leurs rapports, ajoutant que les aveux des accusés avaient été obtenus «sous l'effet de la torture». Le rapport de M<sup>me</sup> Tone Sorfonn Moe, présente au procès, intitulé «*Le procès 2017 des prisonniers politiques du Sahara Occidental*» (279 pages), et celui de la militante pour les droits de l'homme, Isabel Lourenço, sous le thème «*Cas Gdeim Izik*» (277 pages) dont l'APS a reçu une copie de chacun, ont évoqué le déroulement du procès politique, la torture et l'absence de preuves suffisantes contre les accusés. Selon les deux rapports, le tribunal de l'occupant marocain avait prononcé en juillet dernier des peines allant jusqu'à la perpétuité contre des militants sahraouis «défendant l'indépendance du Sahara occidental conformément au droit international». Les militants sahraouis ont été arrêtés en 2010 à l'issue de manifestations de protestation contre la tentative marocaine de démanté-



lement par la force du camps de Gdeim Izik au Sahara occidental. L'observatrice norvégienne, Tone Sorfonn Moe, a indiqué dans son rapport que le «*droit international et la suprématie de la loi n'ont pas été respectés dans le procès dudit groupe*», faisant remarquer que le «*rapport du médecin légiste n'a été soumis ni au tribunal ni au collectif de défense*». Les avocats «*n'ont pas été informés des circonstances des prétendus assassinats*», a-t-elle ajouté. Selon l'auteur du rapport, il y a des «*indices clairs*» montrant que les 23 détenus sahraouis ont été torturés en prison, se référant aux déclarations de plusieurs avocats en audience. Elle a ajouté que les «*détenus sahraouis ont signé des aveux sous la torture*» et subi entre autres des privations de sommeil, le viol et la gégène. Le document mentionne l'absence de preuves, l'interruption répétée du Procureur général et de l'avocat de la défense qui a exploité des preuves non fiables. Les témoins de la défense ont par ailleurs été empêchés de comparution. «*Aucune photo de la scène de crime n'a été présentée*

devant le tribunal comme preuve, ni même des preuves sur les armes utilisées dans le crime, des empreintes ou voire une analyse ADN et l'accusation est fondée sur les aveux des témoins du procureur général, six ans après les événements de Gdeim Izik», a ajouté M<sup>me</sup> Tone Sorfonn Moe. «*Le tribunal a condamné les accusés en l'absence de preuves suffisantes*», a-t-elle précisé, arguant qu'«*aucune preuve matérielle confirmant les crimes reprochés aux accusés n'a été fournie*».

L. H./APS

## Crise libyenne

# Fayez Al Sarraj soutient la feuille de route présentée par l'envoyé onusien

Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al Sarraj, a affirmé son soutien à la feuille de route proposée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Ghassan Salamé, et qui devrait aboutir à «*une sortie de la crise, à savoir l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires*». Selon un communiqué du Conseil, ces propos ont été tenus par le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, lors d'une audience qu'il avait accordée, au siège du Conseil à Tripoli, aux membres de la commission constitutive de l'Instance de Tripoli. Il a été procédé lors de cette rencontre à l'examen des nouveautés de la situation politique et de la feuille de route présentée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Ghassan Salamé, ajoute le même communiqué. M. Al Sarraj a réaffirmé, lors de cette rencontre, «*son soutien*» à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU et qui «*aboutira à ce qu'il considéré comme une issue à la crise, à savoir l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires*», a-t-il dit, rappelant dans ce cadre, ses observations faites

calendriers pour les étapes de l'initiative onusienne tout en mettant l'accent sur l'impératif de se montrer ferme envers les semeurs d'obstacles qui veulent que la situation demeure telle quelle afin qu'il ne perde pas leurs postes et privilèges actuels», précise le communiqué. Selon la source, M. Al Sarraj a répondu à plusieurs interrogations soulevées par les membres de l'instance sur la Constitution, selon la même source qui relève que toutes les parties ont convenu de «*l'importance de soumettre la Constitution au référendum*», conformément au processus démocratique afin que le peuple puisse s'y prononcer. M. Al Sarraj a salué, dans ce cadre, les efforts des membres de l'Instance de Tripoli dans la consécration du concept de citoyenneté et de l'état civil à travers les rencontres et les conférences organisées par cette même instance, affirme-t-on de la même source. A leur tour, les membres de l'instance de Tripoli ont apporté «*leur soutien aux efforts consentis par Al Serradj pour sortir le pays de la crise, tout en espérant que le processus politique puisse aboutir à l'établissement d'un Etat civil démocratique et moderne*». Les membres ont également fait part de leur «*détermination à présenter, avec l'aide d'ex-*

perts économiques, une feuille de route pour la crise monétaire et la débattre avec le président et le gouverneur de la banque centrale libyenne», une initiative saluée par le président du Conseil présidentiel qui a affirmé qu'elle contribuait à «*résoudre les difficultés auxquelles fait face le pays*». L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a présenté septembre dernier, au cours d'une réunion de haut niveau tenue à New York sur la Libye, une feuille de route pour la résolution de la crise dans ce pays qui comprend trois étapes. Elle prévoit en premier lieu un amendement, à compter de la semaine prochaine, de l'accord politique libyen (LPL) signé en décembre 2015, l'organisation. La deuxième étape consiste en l'organisation, sous l'égide du SG de l'ONU, d'une conférence nationale en vue de rassembler les différentes parties libyennes, notamment les parties refusant de faire part de l'opération politique, et d'ouvrir un dialogue avec les milices armées et présenter une initiative pour unifier l'armée nationale. Il s'agira pour la troisième étape de formuler un projet de Constitution et la tenue d'élections parlementaires et présidentielles.

Samy O./Agences



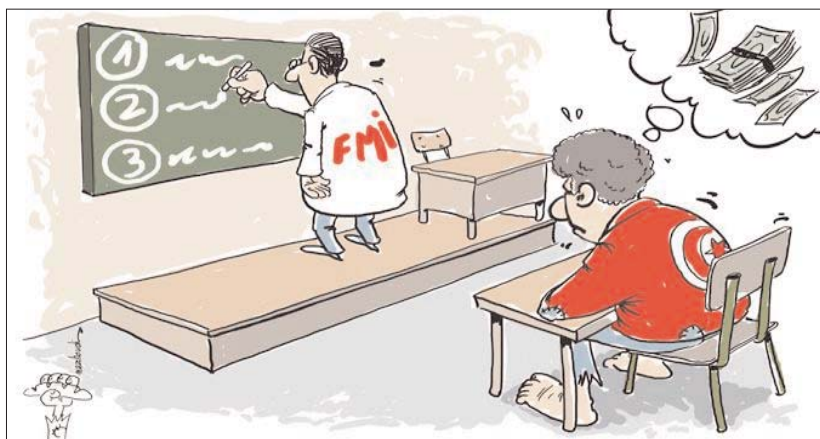
FMI

# La Tunisie doit entreprendre des réformes structurées pour créer des emplois

■ «La Tunisie doit entreprendre des réformes structurées à même d'améliorer ses capacités et de contribuer à la création d'emplois», a souligné le directeur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) au Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour.

Par Rosa C.

Présentant, vendredi, les perspectives de la croissance économique dans la zone précitée, en marge des réunions du FMI et de la Banque mondiale (BM), il a indiqué que «l'un des objectifs essentiels du programme de réformes établi par la Tunisie est la préservation de la stabilité, cette dernière constituant un facteur fondamental pour garantir la prospérité du pays». Il a déclaré, lors d'une conférence de presse retransmise en ligne, que «le gouvernement tunisien s'est engagé à poursuivre ces réformes en dépit de la baisse de la croissance dans le pays». L'exécution de réformes, a-t-il dit, est «l'un des seuls moyens de traiter les principales problématiques de la Tunisie, à savoir l'endettement et le déficit budgétaire». Il



estime que la maîtrise de la dette permettra d'améliorer la situation économique et de préserver les

ressources financières qui serviront à protéger les catégories sociales les plus précarisées, à améliorer le climat des affaires et

développer le secteur privé». Dans son rapport sur les perspectives de la croissance dans le monde, le FMI prévoit pour la Tunisie une

croissance de 2,3% en 2017 et de 3% pour 2018, le même taux figurant dans le budget économique de 2018. La Tunisie prend part, actuellement, aux réunions du FMI que la capitale américaine Washington abrite les 13 et 14 octobre courant, avec une délégation présidée par le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale pour poursuivre les discussions avec les responsables du Fonds sur la possibilité d'obtenir une nouvelle tranche de financements avant la fin de cette année. Le Fonds finance un programme de restructuration économique mis en place par le gouvernement et s'étendant sur quatre ans dans le cadre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) d'un montant de 2,9 milliards de dollars dont la Tunisie a obtenu, jusqu'à ce jour, 628,8 millions de dollars.

R. C.



## Points chauds

### Ultra-libéralisme

Par Fouzia Mahmoudi

Bernard Cazeneuve, Premier ministre de François Hollande durant les derniers mois de son mandat, a été lors de la campagne présidentielle l'un des rares ministres en fonction à se rallier à Benoît Hamon. Ce dernier, capitaine d'un navire que tous voyaient déjà sombrer, avait en effet vu la majorité des ministres et cadres du parti socialiste, qu'il représentait à l'élection présidentielle, lui préférer le jeune candidat, ancien ministre de l'Économie, Emmanuel Macron. Cazeneuve avait par son soutien tenu à prouver que le candidat du mouvement En Marche ! fondé quelques mois auparavant, n'était pas le candidat par défaut des socialistes, qui se devaient de soutenir Hamon, malgré la campagne décevante de ce dernier. Or, aujourd'hui, Cazeneuve revient sur le devant de la scène justement pour critiquer le début de mandat du jeune président. Dans un entretien dans le journal «Le Monde», l'ancien Premier ministre revient sur les réformes menées par Macron et tacle ses choix budgétaires. En effet, pour Cazeneuve, la politique menée par Macron et son Premier ministre Édouard Philippe n'est «pas à gauche», et elle est «même à droite». Il regrette cette orientation, «car [il] sait aussi que si le sentiment de l'injustice gagne, les réformes seront compromises». «Or le pays a besoin de réformes et ce risque ne peut pas être pris, sauf à accroître les tensions au sein de la société et à nourrir l'extrémisme. Face à ces enjeux, la démocratie sociale doit gagner en force, et la gauche en crédibilité», ajoute-t-il. Sur le projet de loi de finances 2018, qu'il n'aurait «pas pu voter», cet ex-ministre du Budget se demande si «ce qui est proposé est juste» et voit un gouvernement «pris au jeu de ses contradictions». «Dans le même temps où le gouvernement explique qu'il n'a pas de marges de manœuvre, il trouve le moyen de faire plus de 5 milliards d'euros de baisses d'impôts au profit des plus riches des Français, en supprimant quasiment l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et en allégeant la fiscalité sur les revenus du capital !», expose-t-il. Et «dans le même temps, la contribution sociale généralisée (CSG), notamment celle des retraités, augmente et les contrats aidés qui ont une utilité sociale sont sérieusement rabotés», note l'ex-chef de gouvernement. Et si ce dernier exprime clairement ses opinions car il n'a pas soutenu Macron à la présidentielle, l'on se demande si d'autres anciens cadres PS pensent la même chose mais n'osent pas s'exprimer publiquement de peur d'être critiqués une seconde fois. La première fois étant lorsqu'ils avaient choisi de désertir leur parti pour rejoindre durant la campagne présidentielle le candidat Macron qui caracolait en haut des sondages. Peut-être que dans les mois et années qui viendront et si Macron laisse son penchant ultra-libéral l'emporter un peu trop, des voix finiront par s'élever dans son camp pour demander plus de justice sociale.

F. M.

Irak

## Ultimatum pour le retrait des peshmergas, Washington veut calmer le jeu

Forces irakiennes et kurdes se faisaient face à la lisière de la ville de Kirkouk hier, dernier jour donné par Baghdad aux peshmergas pour se retirer des zones prises il y a trois ans, tandis que Washington tentait de calmer les tensions.

Les blindés des forces irakiennes surmontés du drapeau national étaient postés à la mi-journée aux abords d'une rivière bordant au sud la ville de Kirkouk, a constaté un photographe de l'AFP.

De l'autre côté du cours d'eau, les peshmergas étaient visibles, derrière des remblais de terre et des blocs de béton sur lesquels le drapeau kurde avait été peint.

«Nos forces ne sont pas en mouvement et attendent désormais les ordres de l'état-major», a indiqué à l'AFP un officier irakien, sous le couvert de l'anonymat.

Vendredi, les forces irakiennes ont repris sans combat des positions où les combattants kurdes s'étaient installés dans le chaos créé par la percée fulgurante des jihadistes du groupe État islamique (EI) en juin 2014.

Cette avancée, au-delà des villages de Taza Khormatou et de Bachir, à une dizaine de kilomètres au sud de Kirkouk, des colonnes de chars et de blindés des forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes s'est faite alors que les peshmergas s'étaient retirés dans la nuit.

Dans cette zone au sud du chef-lieu de la province éponyme se trouvent de nombreuses

infrastructures pétrolières. Les forces irakiennes sont «chargées de se redépoyer dans les positions qu'elles occupaient avant le 9 juin 2014», et cela, «sur ordre de l'état-major», a indiqué Ahmed al-Assadi, porte-parole des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi, une coalition alliée de Baghdad et formée en 2014 pour contrer la progression de l'EI.

Le Premier ministre Haider al-Abadi martèle ne pas vouloir «mener une guerre contre (les) Kurdes», tandis qu'Erbil assure que «l'escalade ne viendra pas de (sa) part», mais les autorités de la région autonome comme du gouvernement à Baghdad ont massé leurs troupes dans la province disputée.

C'est déjà dans la province de Kirkouk que les tensions s'étaient concentrées le 25 septembre, jour du référendum d'indépendance kurde. Celui-ci avait été organisé par le gouverneur de Kirkouk, malgré l'opposition de Baghdad.

Une source proche de M. Abadi a d'ailleurs indiqué hier à l'AFP qu'«aucun dialogue (avec les Kurdes) ne sera mené tant que les résultats du référendum ne sont pas annulés».

D'Erbil, comme de Baghdad, des appels au dialogue sont régulièrement lancés, mais les deux parties se renvoient la responsabilité d'avoir fermé la porte aux discussions.

Pour éviter des violences, les forces irakiennes ont donné un ultimatum aux peshmergas. «Le temps imparti aux peshmergas

pour revenir à leurs positions d'avant le 9 juin 2014 et remettre ces bases aux forces gouvernementales s'achèvera dans la nuit» du 14 au 15 octobre, a prévenu un haut responsable kurde qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat.

A l'approche de cette échéance, les États-Unis, qui ont des troupes déployées aussi bien aux côtés de l'armée irakienne que des peshmergas, ont dit essayer de «calmer les choses» et de voir comment ils peuvent «aller de l'avant sans perdre l'ennemi de vue», en référence à l'EI.

Si les forces massées dans la province de Kirkouk ne se sont pas affrontées jusqu' alors, des incidents ont eu lieu ailleurs dans la province. Dans la nuit de vendredi à hier, des échanges de tirs ont eu lieu à Touz Khormatou, dans la province voisine de Salaheddine, entre des membres du Hachd al-Chaabi et des peshmergas, a rapporté la municipalité, faisant cinq blessés.

Par ailleurs, à Hilla, au sud de Baghdad, une explosion a visé le siège et une antenne d'une compagnie de téléphonie mobile kurde, tandis que trois employés ont été brièvement enlevés, a indiqué une source policière.

Vendredi, Jaafar Cheikh Moustafa, commandant kurde à Kirkouk, avait confirmé le retrait des peshmergas de certaines positions prises en 2014.

Selon Erbil, les forces de Baghdad «veulent s'emparer des champs pétroliers, d'un aéroport et d'une base militaire».





Un public nombreux au rendez-vous

## «Art in Taghit», confluence de beautés

■ Une rencontre artistique intitulée «Art in Taghit» était organisée à Taghit en présence d'un grand nombre d'artistes, des amoureux du Sahara algérien et des amateurs de différentes disciplines artistiques. Cet événement qui encourage le tourisme culturel est aussi une occasion pour découvrir la beauté de la région et la richesse de son patrimoine.

Par Abia Selles

La beauté naturelle du Sahara algérien ainsi que la richesse de son patrimoine continue d'attirer les amoureux de la nature et les artistes. D'ailleurs, un grand nombre de photographes du monde entier choisissent cette région de notre pays afin d'en sortir avec les plus belles photos. Afin d'attirer les touristes à ces beaux paysages, une rencontre artistique était organisée dans la ville de Taghit. Cet événement intitulé «Art in Taghit» était marqué par une forte participation des artistes algériens de différentes disciplines. Le but majeur de cet événement organisé par le Collectif Torba est d'encourager le tourisme culturel, préserver notre patrimoine ancestral, le faire connaître aux prochaines générations et mettre en valeur la richesse de ce patrimoine.

Cet événement était aussi une occasion pour mettre la lumière sur la créativité artistique de nos artistes, la valeur de notre patrimoine (matériel et immatériel) et les paysages du Sahara algérien. A cette occasion, des



Ph. &gt; D. R.

soirées artistiques ont présenté la pluralité et la diversité du patrimoine musical algérien. Du chaoui, de l'algérois, du raï et autres genres étaient présentés devant l'assistance.

Afin de promouvoir l'éco-tourisme et le développement durable ainsi que la protection du patrimoine architectural et de la richesse naturelle de la région, le Collectif Torba a organisé une

visite guidée dans les différents sites historiques de la région.

Ainsi, pour transmettre l'art de Taghit aux futures générations, des ateliers de recyclage ont été proposés au public afin d'apprendre à créer des outils et instruments de musique, des sculptures et même des masques à partir de matériaux récupérés. Le public qui varie entre jeunes et adultes a montré un grand

intérêt à ces ateliers assurés par des professionnels. Une séance de nettoyage des palmeraies était entre autres organisée afin de sensibiliser les gens sur l'importance de la propreté du territoire. Une séance de plantation d'arbres était également au programme des organisateurs afin de contribuer à la lutte contre l'avancée du sable.

A.S

Après une forte concurrence

## La Française Audrey Azoulay élue directrice générale de l'Unesco

L'ancienne ministre française de la Culture, Audrey Azoulay, a été élue vendredi soir directrice générale de l'Unesco face au Qatar Hamad Al-Kawari, au terme d'une élection marquée par de multiples rebondissements. «Félicitations à Audrey Azoulay! La France

continuera à se battre pour la science, l'éducation et la culture dans le monde», a twitté le président Emmanuel Macron.

Lors de l'ultime tour d'un scrutin très serré entamé lundi, les 58 membres du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation,

la science et la culture, ont préféré la candidate française au représentant qatari, par 30 voix contre 28.

Audrey Azoulay a reçu le soutien de l'Egypte, dont la candidate avait été éliminée sur la dernière ligne droite. Mais Le Caire a néanmoins demandé à

l'Unesco, dont le siège se trouve dans la capitale française, «la vérification des violations détectées tout au long du processus électoral», selon un porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères.

L.B.

Festival national du livre et de la littérature amazighs

## Bouira abrite la manifestation

La première édition d'un Festival national du livre et de la littérature amazighs aura lieu en décembre prochain dans la ville de Bouira avec la participation de dizaines de maisons d'édition, a indiqué à la presse le directeur de la culture, El Hachemi Bouhired.

«Ce festival national aura lieu en décembre. Nous sommes en train de préparer l'évènement

auquel des dizaines de maisons d'édition et d'écrivains ainsi que des poètes devront prendre part», a indiqué M. Bouhired.

«Les préparatifs vont bon train et nous sommes en contact permanent avec le ministère de tutelle, organisatrice de l'évènement. Nous attendons une précision concernant la date exacte du déroulement de ce festival», a-t-il ajouté, rappelant qu'aupar-

avant c'était le Haut-commissariat à l'amazighité qui organisait le salon, mais maintenant c'est le ministère qui le fait sous l'appellation du festival national.

La manifestation sera marquée par un programme riche composé de tables rondes, de conférences sur le livre amazigh, l'édition, ainsi que sur la littérature amazigh. Des cercles de poésie ainsi que des ventes-

dédicaces auront également lieu au cours de cet évènement tant attendu à Bouira.

Le Festival a pour objectif d'encourager l'écriture et l'édition en langue amazighe, en plus de permettre les visiteurs de s'imprégner de supports conçus et produits en tamazight et qui obéissent à des normes professionnelles, selon la même source.

L.B.

Musique

## Karima Nayt en concert à Alger le 29 octobre

La chanteuse algérienne Karima Nayt sera en concert à l'Opéra d'Alger le 29 octobre prochain.

Artiste aux multiples talents, Karima Nayt est chanteuse, auteure, danseuse mais aussi actrice. Après un diplôme du Conservatoire national d'Alger, Karima se dirige d'abord vers la danse. Elle s'installe au Caire où elle

fera partie de la compagnie de danse moderne de l'Opéra de la capitale égyptienne.

Dix ans après avoir quitté l'Égypte, elle met en avant son talent de chanteuse et de danseuse lors de nombreux festivals internationaux et a produit son premier album solo «Quoi d'Autre?» en Suède. Il a remporté le prix du meilleur album l'année suivante lors

des «Swedish Folk & World-music award» de 2013.

Pourtant, Karima reste fidèle à ses origines puisqu'elle chante en algérien, en plus de l'arabe classique et du français. Elle revient à Alger pour un spectacle très attendu le 29 octobre 2017 à l'Opéra d'Alger.

F.H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Rendez-vous culturels  
Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 19 octobre :  
Exposition «Les couleurs tourmentées» de l'artiste peintre Abdelhalim Kebieche.  
Galerie de la Fondation Ahmed- et-Rabah Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre :  
Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée National Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger

Jusqu'au 29 octobre :  
Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jeudi 19 octobre à 18h :  
Conférence «Pourquoi le Maghreb est essentiel pour la France» par Hakim El Karoui, normalien, agrégé de géographie. Entrée sur carte d'accès, dans la limite des places disponibles. Réservation à l'adresse : rencontreavechakimelkaroui2017.alger@if-algerie.com

Basilique Notre-Dame-d'Afrique (Bologhine, Alger)

Samedi 4 novembre à 19h 30 :  
Chant lyrique «Prières et invocations» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueprieresetinvocations4nov2017.alger@if-algerie.com

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 18 octobre à partir de 18h30 :

9<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de musique symphonique. Invitée d'honneur : Italie. Entrée : 500 DA.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran

Jeudi 19 octobre à 19h :  
Spectacle «Errances» de Lila Borsali.

Entrée : 500 DA.  
Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 16 octobre :  
Exposition de l'artiste Farah Laddi.

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dely-Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 22 octobre :  
Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 17 octobre :  
Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh.

Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :  
Exposition «Identité» de l'artiste peintre Dounia Hedid.



## Coup-franc direct

La reconstruction en question

Par Mahfoud M.

Quel que soit le nom du prochain sélectionneur national, et quelle que soit aussi l'identité du futur DTN, la vie ne doit pas s'arrêter là car beaucoup de travail attend tout le monde pour remettre le football national sur rails. Il ne faut pas se dire que tout est réglé une fois que le sélectionneur national sera connu et que ce dernier aura seul la responsabilité d'améliorer les choses en relançant la sélection nationale, qui est certes la vitrine du football nationale mais n'est pas elle seule suffisante pour aller de l'avant. C'est tout un chantier qui attend la structure qui devrait gérer la balle nationale mais aussi les pouvoirs publics qui ont la responsabilité de penser à construire l'infrastructure qu'il faut pour développer cette discipline populaire. On se trouve en train de se noyer dans des faux problèmes et de critiquer untel et untel alors que le mal est plus profond et que nul n'est, réellement, en train de faire son travail. Le sélectionneur national et même le DTN ne pourront rien faire, s'il n'y a pas de mobilisation effective sur le terrain de tous les techniciens qui doivent relancer la formation en aidant les jeunes générations à se frayer leur chemin aux dépens des dinosaures qui ne veulent pas laisser leur place.

M. M.

## Championnat arabe des clubs champions de cyclisme à Biskra Le GSP remporte l'épreuve de contre la montre

LE CLUB cycliste du groupement sportif des pétroliers (GSP) a dominé, vendredi, à Biskra, l'épreuve du contre la montre (par équipes) du championnat arabe des clubs champions de cyclisme, en remportant la course en 1h 6mn 53". Le GS Pétroliers, vainqueur de cette épreuve, compte parmi ses rangs, 4 cyclistes à savoir, Azzeddine Laâkab, Abdellah Benyoucef, Abderrahmane Mehdi Hamza et Yacine Hamza. La seconde place du classement a été décrochée par le club Emirati Ennasr qui a parcouru le circuit en 1h 9mn 7", suivi en troisième position par le club de la Banque tunisienne de l'habitat, lequel a terminé la course en 1h10mn13". Sur une distance de 53,6km, avec comme point de

départ et d'arrivée la Place de la Liberté, au centre-ville de Biskra, en passant par la commune d'El Outaya, cette épreuve sportive s'est déroulée dans des conditions climatiques et organisationnelles adéquates, a-t-on constaté. Pas moins de 85 cyclistes ont participé à cette compétition cycliste, représentant 7 pays arabes à savoir, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, les Emirats arabes unis, l'Irak et l'Algérie, pays hôte. Le programme de la compétition comporte, outre le contre la montre par équipes qui a eu lieu ce vendredi, une autre course contre la montre, mais en individuel, prévue samedi, alors que l'épreuve sur route aura lieu lundi prochain, en clôture de la compétition.

### Résultats et classement :

JSMS- CRBAF	4-0
MCS-RCR	1-0
ASMO- WAT	1-1
MCEE-CABBA	2-2
ABS- RCK	4-1
CAB-JSMB	3-0
MOB- GCM	4-2
ASO- ASAM	1-0

## Ligue 1 Mobilis (6<sup>e</sup> journée)

# Le CS Constantine prend les commandes

■ Le CS Constantine a pris les commandes de la Ligue 1 Mobilis de football, après avoir battu à l'extérieur le nouveau promu, l'US Biskra (2-1), pour le compte de la sixième journée, ayant vu l'ancien N 1, le CR Belouizdad concéder le nul à domicile face à la JSS Saoura (1-1), tout comme l'ES Sétif, qui s'est neutralisé (0-0) avec l'Olympique de Médéa.

Par Mahfoud M.

Les Sanafir se sont imposés grâce à leur avant-centre Abid, auteur d'un doublé aux (36' et 60'), au moment où Baguili a sauvé l'honneur pour l'équipe locale (86'). Une performance qui cependant n'aurait pas été possible sans le fait pas de certains concurrents direct pour le leadership, notamment, le CR Belouizdad et l'ES Sétif, ayant été accrochés sur leurs propres terrains. Les choses avaient pourtant bien commencé pour le Chabab, qui avait ouvert la marque dès la 18<sup>e</sup> minute par Aichi, mais la réaction des visiteurs a été quasi immédiate, puisque la JSS a réussi à égaliser moins de quatre minutes plus tard, par l'intermédiaire de Mustapha Djallil. L'ex-attaquant du MC Alger avait commencé par rater le penalty que venait de lui accorder l'arbitre, mais il a bien suivi l'action, ce qui lui permit de récupérer aussitôt le ballon, avant de l'envoyer au fond



Les Sanafir se relancent dans la course

des filets (1-1). Un nul qui arrange beaucoup plus les affaires de la JSS, désormais 4<sup>e</sup> avec 11 points, au moment où le Chabab perd le leadership pour la première fois depuis l'entame de la saison, et se retrouve deuxième, ex-aequo avec l'ES Sétif, avec 12 points chacun. Les Sétifiens se sont montrés incapables de concrétiser leur domination contre un adversaire bien regroupé en défense. Vendredi, en ouverture de cette sixième journée, c'est l'USM Bel-Abbès qui avait réussi la meilleure affaire en se hissant à la cinquième place du classement général, avec 10 points, après sa victoire (4-1) contre la JS Kabylie, qui de son côté reste scotchée à la 6<sup>e</sup> place, avec 8 points, en compagnie du MC Oran, du Paradou AC et du DRB Tadjenanet. Ce dernier, qui restait sur deux faux pas consécutifs avait renoué avec le succès un peu plus tôt dans l'après-midi, en surclassant l'USM Blida (1-0), alors que le NA Hussein Dey et le Paradou AC

s'étaient neutralisés (1-1) au stade du 20-Août 1955. A la faveur de cette victoire, les hommes de Kamel Mouassa se hissent à la 5<sup>e</sup> place avec 8 points, tandis que l'USMB qui n'a pas remporté le moindre succès en six matchs reste scotchée à la dernière place avec un seul point.

M. M.

	Pts	J
1). CSC	13	6
2). CR Belouizdad	12	6
-). ES Sétif	12	6
4). JS Saoura	11	6
5). USM Bel-Abbès	10	6
6) MC Oran	8	5
-). JS Kabylie	8	6
-). Paradou AC	8	6
-). DRB Tadjenanet	8	6
10). NA Hussein Dey	7	6
11). Olympique Médéa	6	6
12). USM Alger	5	4
-). MC Alger	5	5
14). US Biskra	4	6
15). USM El Harrach	1	4
-). USM Blida	1	6

## Ligue 2 Mobilis (6<sup>e</sup> journée) Le MO Béjaïa seul leader

Le MO Béjaïa s'est emparé seul du leadership de la Ligue 2 Mobilis de football après sa victoire contre le GC Mascara (4-2) lors de la 6<sup>e</sup> journée, disputée vendredi et ayant vu son principal concurrent dans le haut du tableau, l'AS Ain M'liila s'incliner (1-0) chez l'ASO Chlef et reculer ainsi la troisième place. La victoire des Crabes a été assurée par Belkacemi (50'), Mohli (73') et surtout, par le doublé de Nezouani, qui avait donné le ton dès la 4<sup>e</sup> minute de jeu, avant de revenir à la charge juste avant la fin de la première mi-temps, pour ajouter la seconde

réalisation. Côté GCM, ce sont Kacem (77') et Dayekh (88') qui ont sauvé l'honneur, mais ce réveil a été tardif, car le MOB avait déjà fait le break. A Chlef, l'ASO s'est contenté d'un seul but, inscrit par Baouche à la 46<sup>e</sup> pour surclasser l'ex-leader, qui régresse du coup à la troisième place, au moment où les Chélifiens réussissent un bond intéressant au classement général, passant du milieu de tableau au pied du podium, avec 12 points. Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est la JSM Skikda qui s'était provisoirement emparée de la première place, en atterrissant par l'intenable Mokhtar, auteur d'un doublé aux 80' et 90'+1. La victoire du MOB, survenue deux heures plus tard, a cependant tout remis en cause, puisque juste après elle, la JSMS a reculé à la deuxième place,

avec 15 points, devant l'ASAM (3e/13 pts). Dans le bas du tableau, l'Amel Boussaâda a réussi un coup d'éclat similaire, en écartant le RC Kouba (4-1) dans un duel direct pour le maintien. Un précieux succès, assuré par Imessaoudène (4'), Baâli (10'), Benchergui (43') et Larab (90'), qui permet non seulement au club de se hisser hors de la zone rouge, mais aussi de retrouver une certaine confiance en prévision des importantes échéances à venir. L'attaque du CA Batna a été tout aussi incisive face à la JSM Béjaïa, qu'elle a réussi à surprendre dès la première minute de jeu, grâce à Dif, avant que Zeghli (27') et Kara (86') ne scellent définitivement ce précieux succès, qui propulse le club des Aurès dans le milieu de tableau avec 8 points, ex aequo avec son adversaire du jour. Pour sa part, le MC Saïda s'est contenté de l'essentiel en accueillant le RC Relizane, qui l'a

battu (1-0) grâce à Benayada, auteur de cette unique réalisation à la 62<sup>e</sup>, au moment où les derbies MC El Eulma-CA Bordj Bou Arréridj et ASM Oran-WA Tlemcen se sont soldés par des résultats nuls, respectivement (2-2) et (1-1). Bouafia (8') et Athmani (53') avaient marqué

pour les Criquets, contre un doublé de Laouafi pour le MCEE aux 45'+2 et 52', alors qu'El Bahari avait égalisé pour le WAT à la 77<sup>e</sup> dans le derby de l'Ouest, évitant ainsi la défaite à son équipe, après une ouverture du score précoce de Youcef-Khodja (6').

R.S.

Pts J

1). MO Béjaïa	16	6
2). JSM Skikda	15	6
3). AS Ain M'liila	13	6
4). ASO Chlef	12	6
5). ASM Oran	10	6
6). MC Saïda	9	6
7). RC Relizane	8	6
-). JSM Béjaïa	8	6
-). CA Batna	8	6
10). MC El Eulma	6	6
11). CABB Arréridj	5	6
-). WA Tlemcen	5	6
-). Amel Boussaâda	5	6
14). CRB Ain Fakroun	4	6
15). RC Kouba	3	6
16). GC Mascara	2	6

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Wilaya d'Alger

### Plus de 70 000 doses de vaccin contre la grippe

LA DIRECTION de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya d'Alger met à la disposition de la population plus de 70 000 doses de vaccin antigrippal pour la saison 2017-2018, a affirmé samedi Mohamed Miraoui, directeur de la santé. Dans le cadre de la campagne de lutte contre la grippe saisonnière, qui sera lancée dimanche, la wilaya d'Alger dispose de 70 380 doses de vaccin antigrippal à répartir sur les 22 polycliniques et 10 établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya d'Alger, a indiqué M. Miraoui à l'APS. La vaccination est préconisée pour les personnes vulnérables exposées aux complications de la grippe saisonnière dont les personnes âgées de 65 ans et plus, les malades chroniques souffrant de maladies cardiovasculaires, de maladies respiratoires aiguës, du diabète, de l'obésité ou d'insuffisance rénale ainsi que pour les femmes enceintes. Le ministère de la Santé avait annoncé l'importation par

l'Institut Pasteur de 2,5 millions de doses du vaccin antigrippal, avec la possibilité d'introduire des doses supplémentaires en cas de besoin. Les catégories les plus exposées au virus ont bénéficié de près de 1,3 million de doses durant l'année 2016/2017, assurant une plus grande protection aux malades chroniques, aux femmes enceintes, aux enfants et aux personnes âgées. La grippe est une infection respiratoire aiguë due au virus grippal ou virus influenza. Souvent considérée comme bénigne, son évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus ou à cause de la fragilité des personnes affectées, d'où la nécessité de renforcer la prévention. Quinze cas seulement de grippe aiguë ont été signalés, tandis que le ministère n'a enregistré aucun décès par rapport à l'année 2015-2016, lors de laquelle 300 cas de grippe aiguë avaient été recensés ayant causé 30 décès.

M. O.

## Coupe du monde 2026

### Le Maroc dépose officiellement sa candidature

LA FÉDÉRATION royale marocaine de football (FRMF) a annoncé avoir officiellement déposé la candidature du Maroc auprès de la Fédération internationale de football (FIFA), pour l'organisation de la Coupe du monde 2026. Le secrétaire général de la FRMF, Tarek Najem a remis vendredi le dossier marocain à la secrétaire générale de la FIFA, la Sénégalaise Fatma Samba Diouf Samoura et aux membres de la

commission des candidatures du Mondial-2026, a indiqué la FRMF sur son site officiel. Outre le Maroc, une candidature présentée par le trio Etats-Unis - Mexique - Canada est également en lice pour accueillir la Coupe du monde 2026. L'annonce du pays hôte du tournoi est prévue le 13 juin prochain, à la veille du coup d'envoi du Mondial-2018 prévu en Russie. Le Mondial-2022 aura lieu au Qatar. (APS)

## Bangladesh

### Une femme et trois enfants rohingyas tués par des éléphants sauvages

DES ÉLÉPHANTS sauvages ont tué samedi quatre réfugiés rohingyas, une femme et trois enfants, alors qu'ils se construisaient un abri dans la forêt du camp de Balukhali, au Bangladesh, a annoncé la police locale, selon des médias. Des centaines de milliers de Rohingyas sont réfugiés dans la région de Cox's Bazar, au Bangladesh, pour fuir les violences en Birmanie. Là, ils se construisent des abris de fortune, souvent en bordure de camps débordants. «Ils ont été piétinés par sept ou huit éléphants sauvages», qui ont également blessé deux personnes, a précisé Afrozul Haq Tutul, chef adjoint de la police eCox's Bazar. Les victimes avaient entrepris de se construire un abri dans une partie de la forêt où les éléphants sauvages viennent souvent chercher de la nourriture ou s'abriter, a-t-il ajouté. C'est la deuxième fois que des réfugiés rohingyas sont attaqués par des éléphants sauvages. La première fois, deux personnes, un vieillard et un enfant, avaient été tués par des

éléphants qui les avaient piétinés alors qu'ils dormaient dans un abri de fortune. On estime à 536 000 le nombre de Rohingyas arrivés au Bangladesh depuis la reprise des violences le 25 août dans l'Etat Rakhine, en Birmanie. Il n'y a quasiment plus de place disponible dans les camps établis à la frontière, et les nouveaux arrivants abattent des arbres ou arbustes pour se construire de quoi s'abriter des pluies de la mousson. Beaucoup campent simplement en plein air ou le long des routes, où ils se précipitent sur les camions apportant de l'aide. Le gouvernement du Bangladesh a alloué 1 200 hectares de forêt pour permettre de construire des abris pour les réfugiés, mais beaucoup se sont déjà installés avant que la construction officielle ne commence. Le risque de heurts avec les éléphants, très présents dans la région, est «inévitable», a expliqué sous couvert d'anonymat un responsable local des forêts. «C'est une forêt protégée, fréquentée en permanence par des éléphants sauvages».

R.I.

## LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Djalou@hotmail.com

## Suite à l'extraction effrénée du sable de l'oued Sebaou

### 67 de ses 187 forages ne sont plus fonctionnels

■ Les responsables des ressources en eau dans la wilaya de Tizi Ouzou ont une nouvelle fois hier tiré la sonnette d'alarme quant au désastre environnemental qui résulte de l'extraction effrénée du sable du plus important cours d'eau qui traverse la région, le Sebaou.

Par Hamid M.

Le phénomène en question a lieu, en plus de toutes les autres conséquences néfastes, la mise en hors exploitation de quelque 67 de ses 187 forages, selon le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE), Amar Barzouk. Ce dernier, qui s'exprimait sur les ondes de la

radio locale, a précisé que ces 67 forages ne sont plus en service en raison de cette extraction illicite et effrénée du sable sur cet oued. Le même responsable a cité quelques-unes des régions où ces forages ont cessé d'être fonctionnels comme le pont de Bougie, Abid Chamlal, Tassadort, Ait Aissa Mimoune, El Kahra, Fréha, Sidi Naamane. De

son côté, le directeur local des ressources en eau, Rachid Hameg a indiqué que plus de 150 plaintes sont annuellement déposées contre ceux qui violent la loi interdisant l'extraction du sable sur l'oued de la wilaya dont le Sebaou qui regorge d'une réserve importante d'eau potable d'une grande qualité. H. M.

## Location-vente (AADL)

### Attribution de 300 logements avant la fin 2017 à Ouargla

UNE TRANCHE de 300 logements en location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) sera attribuée avant la fin de l'année en cours à Ouargla, a annoncé un responsable de la direction régionale de l'AADL. Retenue pour les souscripteurs d'AADL-1 (2001-2002), cette tranche, dont les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise chinoise, devra clôturer, une fois réceptionnée, le programme d'AADL-1, a précisé à l'APS, le directeur régional de l'AADL, Slimane Benhadjira. Cette tranche fait partie d'un programme global de 2 600 logements AADL-1 et 2 affecté à la wilaya de Ouargla, dont 2 000 unités retenues pour les communes de Ouargla et 600 autres pour celles relevant de la wilaya déléguée de Touggourt, (160 km

nord de Ouargla), a-t-il expliqué. Les travaux de réalisation d'une tranche de 1 700 logements faisant partie des 2 000 affectés aux communes de Ouargla ont été confiés à une entreprise chinoise, alors que les 200 unités pour la commune de Sidi Khouiled et 100 pour celle de Rouissat, ont été confiées à deux entreprises de réalisation locales, selon la même source. Le reste du programme (600 unités) de la wilaya déléguée de Touggourt, sont réparties entre la commune du chef-lieu de la wilaya déléguée (500) et celle de Témacine (100 unités). Les chantiers de la seconde tranche d'AADL-2, actuellement en études techniques préliminaires, seront lancés après dégagement de l'enveloppe financière nécessaire, a-t-il précisé.

L. M.